



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 27 décembre 2017 à 18 heures

Salle des Congrès de Belle Plagne

ORDRE du JOUR

ACCUEIL

1. *Renouvellement du Comité*
2. *Approbation du procès-verbal de l'AGE du 26/12/2016*
3. *Rapport d'activité*
4. *Approbation des comptes arrêtés au 31 août 2016- Budget prévisionnel*
5. *Questions diverses.*

L'Assemblée générale Ordinaire s'est réunie le mercredi 27 Décembre 2017 à 18 heures à la salle des Congrès de Belle-Plagne.

Président de séance : Gilles Guyot

Scrutateurs : Yves Chatagner, Robert Quincy

Il est procédé au décompte des voix : le total des présents et représentés est de 67 votants.

1. Renouvellement du Comité :

Se présentent : Gilles Guyot, Daniel Langlois, Yves Chatagner, Laurent Adam, Robert Quincy, Jérôme Saintot, François Berthou.

Comité élu à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'AGE du 26/12/2016

Pas de remarques, procès-verbal approuvé à l'unanimité

3. Rapport d'activité

Le Président présente son rapport d'activité, en particulier il fait part de ses rencontres avec la Direction de la SAP sur les questions en suspens des réductions sur les forfaits.

Considérant que les arguments opposés par la SAP sont au mieux dilatoires, qu'à l'occasion ils pourraient s'apparenter à une forme de discrimination, le président demande à l'assemblée l'autorisation d'engager une procédure si, après consultation d'un avocat, ces soupçons se confirment.

Après discussion, le rapport et la proposition sont adoptés à l'unanimité.

4. Approbation des comptes arrêtés au 31 août 2017- Budget prévisionnel

Comptes présentés par Daniel Langlois.

Pas de remarques, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures.